

Mairie de VENDRES

1, Place du 14 juillet 34350 VENDRES

Tél. 04 67 32 60 50 - info@vendres.com

<https://www.vendres.com> - <https://www.facebook.com/InfoLettreVendres>

Programme des Cérémonies et des Animations

Avril

- 04 avril :** Spectacle : L'origine du monde par Nicolas HEREDIA - La vaste entreprise - à 20h - Espace Georges Rosi, rue du stade (voir programme p.14)
- 05 avril :** Nettoyage de printemps - à 9h - Rue des lavoirs (voir programme p.15)
- 06 avril :** Balade du moulin au pain : Atelier, fabrication de pain, balade, petit déjeuner - à 9h - Avenue du vieux moulin
- 07 avril :** Réunion publique : « La gestion des biodéchets » - à 18h - Espace Georges Rosi (voir programme p.16)
- 11 avril :** Audition de printemps de l'école de musique municipale - à 19h - Espace Georges Rosi
- 25 avril :** Vendres'di : Soirée festive (concert, producteurs locaux ...) - à 19h30 - Grande promenade (voir programme p.17)
- 26 et 27 avril :** Championnat d'Occitanie de Longe côte - Plage du forum, Vendres plage (voir programme p.18)

Mai

- 01 mai :** Journée internationale des travailleurs : discours officiel - à 11h - devant la Marianne
- 07 mai :** Apéritif citoyen partagé Diversival - à 19h - Place François Mitterrand
- 08 mai :** Commémoration de la capitulation Nazie - à 11h - Eglise
- 11 mai :** La boucle Vendroise : Course à pied - à 9h - Rue des lavoirs (voir programme p.19)
- 17 mai :** Fête de la Transhumance - à partir de 9h - Rue des lavoirs (voir programme p.20)
- 23 mai :** Vendres'di : Soirée festive (concert, producteurs locaux ...) - à 19h30 - Grande promenade (voir programme p.17)
- 29 au 31 mai :** Festival Latino : Manana Festival - Place du forum, Vendres plage (QR Code à flasher p.13)

Juin

- 07 juin :** Tournoi Beach Soccer - Plage des montilles, Vendres plage (voir programme en p.21)
- 11 et 12 juin :** Colloque Universitaire - Espace Georges Rosi, rue du stade
- 13 et 14 juin :** Vernissage de l'association l'Art dans le village
- 18 juin :** Audition d'été de l'école de musique municipale - à 16h - Place de la Roselière
- 20 juin :** Fête des écoles - 18h (maternelles) et 20h (élémentaires) - Groupe scolaire Lucie Aubrac
- 21 et 22 juin :** Fête de la Musique (voir programme p.22)
- 27, 28, 29 juin :** Féria

Programmation sous réserve de conditions météorologiques favorables

n° 02 - 2025

Trimestriel - Avril

Feria de Vendres

27-28-29 juin 2025



Lo Castillet



Place du 14 juillet - 34350 VENDRES

04 67 32 60 50

info@vendres.com - www.vendres.com

J.P.

Chères Vendroises, chers Vendrois,

Vous le savez certainement, j’ai dû faire face dernièrement à une trahison de l’un de mes adjoints au sein même du Conseil Municipal. Je ne m’étendrai pas plus sur cette question, sauf dans la tribune réservée à l’expression politique en avant-dernière page du présent bulletin.

Je tiens toutefois à vous faire savoir que cette épreuve n’a aucunement remis en question la vie de notre village. Les travaux débutés avancent, nos festivités sont maintenues, nos instances continuent à siéger, notre saison estivale se prépare dans des conditions optimales.

Le désengagement de certains a renforcé l’investissement des autres. C’est une bonne chose.

Notre feuille de route s’écrit donc, je l’espère cette année, avec le plus de sérénité possible. Le Budget Primitif 2025 est monté et prêt à être voté, encore une fois sans hausse des impôts pour les Vendrois. Malgré les nombreux investissements prévus, c’est une grande satisfaction de pouvoir équilibrer nos finances, sans avoir recours non plus à l’emprunt.

Une bonne nouvelle n’arrivant jamais seule, le devenir du centre aéré des Sablières s’éclaircit : mis en vente par le Département, il sera finalement racheté par la Domitienne et rétrocédé dans un second temps au SIVOM des Sablières que je préside, permettant ainsi de pérenniser l’accueil de nos enfants.

Le dossier photovoltaïque est lui aussi en bonne voie. Notre groupe scolaire sera prochainement équipé et autonome durant les heures de production. L’objectif sera de revendre à l’EHPAD et à la mairie la surproduction, permettant de baisser la facture de ces deux établissements. Au-delà, j’espère proposer via cette « autoconsommation collective » une revente aux Vendrois, là encore pour réduire notre facture énergétique. J’aurai l’occasion de vous en parler prochainement, lors de la reprise des réunions de comités de quartier.

Je tiens également à remercier chaleureusement l’enseigne Carrefour d’avoir tenu ses engagements en installant un distributeur de billets dans ses locaux, facilitant ainsi l’accès aux services pour tous.

Enfin, le planning des travaux avenue de Valras est respecté, malgré des conditions météorologiques difficiles. Je tiens à remercier sincèrement les riverains pour leur patience et leur compréhension. Je rappelle également l’importance de respecter les sens de circulation et les limitations de vitesse en place, notamment pour garantir la sécurité des piétons qui continuent à circuler dans le centre-ville.

Belle saison printanière à toutes et à tous.



Jean-Pierre PEREZ, votre maire.

Sommaire

A la Une	Pages 3-4	Réunion publique	Page 16
Environnement	Page 5	Vendres’di	Page 17
Finances	Page 6	Longe côte	Page 18
Tourisme	Page 7	Boucle vendroise	Page 19
Urbanisme	Pages 8-9	Transhumance	Page 20
Jeunesse	Pages 10-11	Beachsoccer	Page 21
Social	Page 12	Fête de la musique	Page 22
Culture	Page 13	Tribune	Page 23
Spectacle	Page 14	Agenda	Page 24
Nettoyage de printemps	Page 15		

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pérez, Maire de Vendres
Réalisation et composition : Service Communication
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur

TRIBUNE DES ÉLUS

Parole donnée aux élus du Conseil Municipal

Encore et toujours, les prélèvements obligatoires

Les refrains, ou plutôt les mêmes rengaines, se répètent inlassablement jusqu’à la nausée : pouvoir d’achat, salaires, retraites, impôts... Ritournelles fétides parce que, quels qu’ils soient, entreprises ou particuliers, les contribuables sont, de manière récurrente, appelés à renflouer les caisses que l’État a vidé sans discontinuer depuis 50 ans. Les débats à l’Assemblée sont un véritable concours Lépine des impôts et taxes, alors que les Français attendent de véritables économies et que, a contrario, les dépenses vont encore poursuivre leur progression à un rythme supérieur à celui de l’inflation ! Les réformes structurelles urgentes sont promises à l’approche de chaque élection, puis la gabegie reprend son cours, les plus habiles ayant une fois encore trouvé, dans l’indifférence générale, la place tant enviée ! Tout au moins jusqu’à ce que le peuple finisse par faire connaître sa façon de penser. C’est toujours dans ces circonstances que les choses tournent mal.

Il serait en effet opportun que les responsables puissent s’expliquer et rendre des comptes. Mais notre système est tel, qu’une élection suivant l’autre, ces responsables disparaissent et le peuple, une fois de plus berné, s’imagine avoir désormais trouvé la femme ou l’homme providentiel. L’exemple de Bruno Lemaire en est une illustration grotesque et nauséabonde. Après avoir contribué à l’augmentation de la dette de plusieurs milliards, il s’en est allé, sans remord ni regret, donner des cours d’économie en Suisse. Le comble de l’imposture !

Mais pourquoi rappeler ces évidences dans une tribune où on s’attend, à priori, à voir traités des sujets plus régionaux. C’est peut-être parce que les responsabilités de la situation sont à partager avec d’autres.

Les autres, ce sont les collectivités locales. Toutes les études démontrent que les taxes locales directes ou hypocritement indirectes font sans cesse l’objet d’augmentation. La manœuvre est simple : évitant de voter des hausses d’impôts qui les rendraient impopulaires, elles laissent la curieuse « revalorisation des bases » faire le sale travail. Les valeurs de référence mystérieusement calculées font alors monter automatiquement les impôts. Et en coulisse, leurs associations font pression pour que ces revalorisations soient toujours plus fortes ! En moyenne, grâce à ce stratagème la taxe foncière au niveau national a augmenté de 32,9 % en 10 ans.

Il faudra bien qu’un jour des voix s’élèvent pour dénoncer ces politiques folles sans craindre d’affirmer que, d’une part, les collectivités dépensant sans compter, souvent avec des visées électorales, devront être invitées, au besoin sous surveillance, à limiter et justifier leurs dépenses et d’autre part, au risque de scandaliser, il faudra mettre fin au mille-feuille administratif, communes, agglomérations, départements, régions, État, Europe... autant d’institutions pléthoriques en élus et personnel, sources de tous les gâchis et gaspillages.

Henri Bec

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis quelque temps, certains cherchent à me dépeindre comme un maire autoritaire, voire monarchique. Ces accusations sont infondées et contraires aux principes qui guident mon mandat : engagement, transparence et au service du bien commun.

Être maire, ce n’est pas imposer, mais écouter, rassembler et agir avec intégrité.

Je suis chaque jour sur le terrain, attentif à vos préoccupations et soucieux de construire avec vous les projets qui façonnent notre ville. Mon bureau vous est toujours ouvert, et mes décisions ne sont jamais prises seules, mais en concertation avec les élus, les associations, les entreprises et les habitants. Administrer une commune, c’est concilier des besoins parfois divergents avec un objectif clair : l’intérêt général.

Être maire, c’est aussi assumer des responsabilités, ce qui implique de prendre des décisions, même difficiles, pour garantir la qualité de vie de chacun. Certains de mes détracteurs s’indignent d’un manque de transparence, alors même qu’ils ne se sont jamais plaints de la discrétion dont j’ai fait preuve sur des dossiers les concernant. Leur critique semble davantage guidée par des ambitions personnelles que par la volonté de servir la commune.

Chacun est libre de se présenter aux élections municipales, mais il est inutile de chercher à se légitimer en attaquant autrui. La loyauté est une valeur essentielle dans une équipe, et la situation de la commune voisine de Sérignan en est un bon exemple : des adjoints en désaccord avec la majorité ont préféré démissionner plutôt que de s’enliser dans une opposition stérile. À Vendres, certains ont quitté le groupe majoritaire tout en continuant à percevoir leurs indemnités de fonction, une attitude qui interroge sur leur attachement réel à l’intérêt général.

Quant à moi, j’ai pris mes responsabilités en renonçant à mon poste de vice-président en charge du tourisme pour marquer mon désaccord avec le président de la Domitienne, tout en continuant à œuvrer bénévolement à la présidence de l’Office du tourisme et du Conseil d’exploitation du port du Chichoulet.

L’approche de l’élection municipale de 2026 s’accompagne inévitablement de critiques et de manœuvres politiciennes. Pour ma part, je refuse de tomber dans ces querelles stériles et souhaite proposer une nouvelle dynamique : rendre aux Vendroises et aux Vendrois leur rôle d’acteurs de la vie municipale.

La démocratie doit émaner des citoyens. Face à la désertion de certains élus qui ont abandonné leurs responsabilités, il est plus que jamais essentiel de vous redonner la parole. C’est pourquoi j’invite tous celles et ceux qui le souhaitent à s’engager à nos côtés pour constituer une liste citoyenne, rassemblant des femmes et des hommes issus de la société civile, animés par des préoccupations concrètes et un réel attachement à l’intérêt général.

Notre principe : être sensibles aux idées progressistes en matière de « démocratie, environnement et justice sociale ».

Ensemble, nous construirons un projet ambitieux, axé sur la solidarité, le développement durable et la qualité de vie.

Je continuerai à agir avec détermination, dans un esprit d’écoute et de dialogue, pour que Vendres demeure un village où chacun peut s’épanouir.

Votre confiance est ma plus grande force : c’est ensemble que nous bâtirons l’avenir.

Jean-Pierre PEREZ, votre maire.

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN - 19H30

CONCERT
COULEUR CAFÉ TRIO
PARC DE VÉNUS
VENDRES

22 JUIN - 19H30

CONCERT
DUO RICO & JL PERCUS
PLACE JULES VERNE
VENDRES-PLAGE

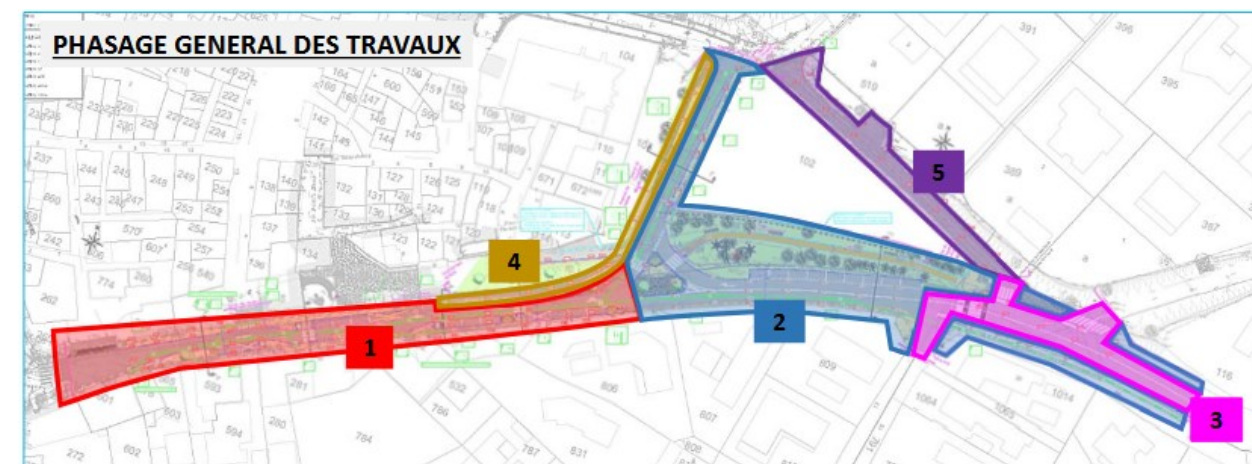
Renseignements : 04 67 32 60 50 @ : www.vendres.com



A LA UNE

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE L'AVENUE DE VALRAS

Les travaux d'aménagement de l'avenue ont officiellement débuté le 4 novembre 2024. La première phase, principalement axée sur la partie basse de l'avenue, est désormais terminée.

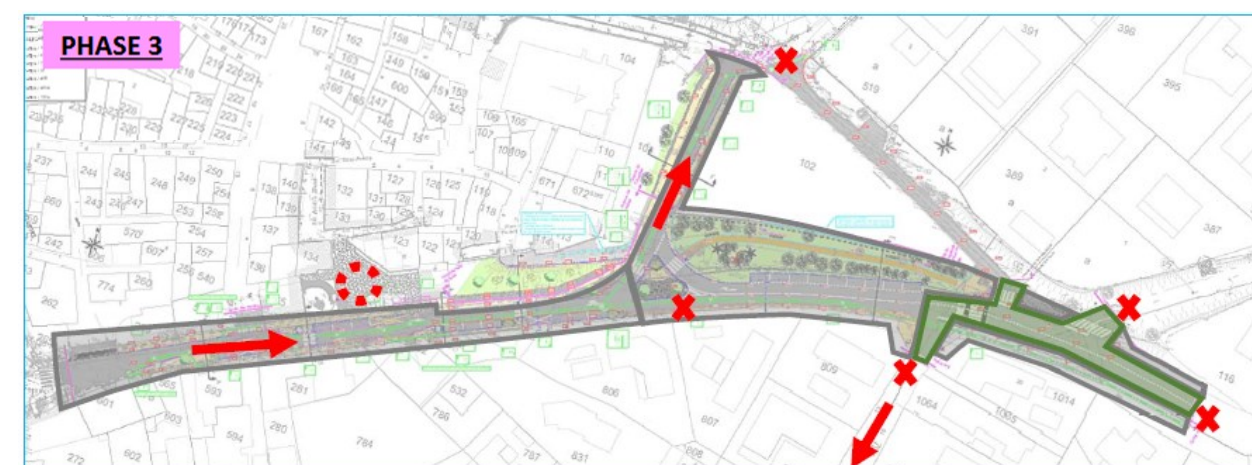


La phase 2 a débuté le 27 mars dernier. Elle comprend des travaux de terrassement, la mise en place de la signalisation, l'aménagement des espaces verts sur la partie centrale de l'avenue, ainsi que l'installation des lampadaires.



En juin, la phase 3 débutera, portant sur la partie haute de l'avenue, et devrait se conclure début juillet. À l'issue de cette phase, un tapis d'enrobé définitif sera appliqué sur l'ensemble de la surface.

Les délais prévus pourraient être raccourcis en fonction des conditions météorologiques favorables.



A LA UNE

OUVERTURE DU CARREFOUR MARKET LE 08 AVRIL



Le Carrefour Market ouvrira ses portes le 8 avril prochain, suite à la validation de la commission de sécurité du 25 mars dernier.

Ce nouveau magasin offrira à ses clients une large gamme de produits alimentaires et non alimentaires, ainsi que des services pratiques tels qu'une station-service, une aire de lavage et un distributeur automatique de billets (DAB). Nous tenons à remercier l'enseigne pour avoir respecté son engagement en mettant en place ce guichet automatique, facilitant ainsi l'accès à nos besoins.

Concernant le recrutement, les offres d'emplois permanents sont pourvues, l'enseigne a sélectionné 9 vendeurs sur 17 postes. Les candidats intéressés pour un emploi saisonnier sont invités à se rapprocher du RLIse Les Sablières, situé à la Maison de l'économie, 1 Rue de Barcelone, 34350 Vendres, 04 67 32 56 36.

Cette ouverture marque une nouvelle étape pour la commune, qui bénéficiera ainsi de nouvelles opportunités commerciales et d'emploi, tout en facilitant les courses de ses habitants et des visiteurs.

N'OUBLIONS PAS LES COMMERCES ALIMENTAIRES DU VILLAGE



Le centre-ville de la commune bénéficie de commerces alimentaires de proximité qui contribuent à son dynamisme et font du village un lieu agréable, proche de toutes commodités. Ces petites entreprises, gérées avec passion et savoir-faire, sont un véritable atout pour les habitants et les visiteurs.

Voici un aperçu de quelques-uns des trésors locaux à découvrir dans le village :

- ♦ **L'Épicerie Chez les Filles** : épicerie, poulets rôtis, plats cuisinés du moment. Adresse : 10 place du 14 juillet, 34350 Vendres
- ♦ **L'instant Gourmand** : pains et pâtisseries, épicerie fine, cave à vins, bières et champagnes, produits régionaux et coffrets. Adresse : 24 place du 14 juillet, 34350 Vendres
- ♦ **Chez Charlotte et Ludo** : café, bar, pizzas, planches de charcuterie à partager, réceptions d'événements. Adresse : 9 avenue du Languedoc, 34350 Vendres
- ♦ **Le comptoir de Julie** : tacos, paninis, burgers, kebabs, nuggets, frites, boissons, snacks sucrés. Adresse : 18 place du 14 juillet, 34350 Vendres
- ♦ **Le couloir à sushis** : vente à emporter de sushis et poke bowls. Adresse : 18 place du 14 juillet, 34350 Vendres
- ♦ **Maison Kroupa** : artisan boulanger et pâtissier - pains, pâtisseries, viennoiseries, snacking, boissons chaudes et froides. 2 adresses : 15 place du 14 juillet, 34350 Vendres et 1 place Jules Vernes, 34350 Vendres

Si vous êtes de passage ou résident à Vendres, n'oubliez pas de faire une pause dans l'un de ces petits commerces !



=SHILTON=

BEACHSOCCER CUP

BMJ
EVENEMENTS

07 ET 08 JUIN 2025

CATEGORIES :

- U9
- U10
- U11
- U12
- U13
- U15 F

HÉBERGEMENT INCLUS
DU 06 AU 09 JUIN



CAMPING ****



TOURNOI CARITATIF ET SOLIDAIRE
PLAGE DES MONTILLES - VENDRES-PLAGE (34)



12 ÉQUIPES PAR CATÉGORIE

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :

06.35.18.02.61 FB : BMJ EVENEMENTS

ÉDITION 2025

Fête de la Transhumance

EN BASSE PLAINE DE L'AUDE

16 MAI
COLOMBIERS

17 MAI
VENDRES

23 MAI
NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE

25 MAI
LESPIGNAN

ANIMATIONS GRATUITES
MARCHÉS DE PRODUCTEURS
REPAS DE LA TRANSHUMANCE





LA DOMITIENNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



OFFICE DE TOURISME
LA DOMITIENNE

INFOS : 04 67 32 88 77
RÉSAS REPAS : VENDRES 04 67 32 60 50 / LESPIGNAN 04 67 37 02 06











ENVIRONNEMENT



RÉOUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE REPORTÉE COURANT AVRIL



UN POINT DE RECHARGE ÉLECTRIQUE POUR POIDS LOURDS S'INSTALLE À VENDRES

Notre zone a en effet été choisie par la société Milence pour accueillir cette station à vocation écologique, grâce notamment à sa proximité avec l'autoroute et le Truck Etap. L'entreprise, implantée dans six pays, a déjà développé une vingtaine de sites en France. Celui de Via Europa est l'un des tout premiers en Occitanie.

Pour l'instant, quatre bornes de recharges sont opérationnelles. Suivront douze autres, ainsi qu'un espace de convivialité pour accueillir les routiers en recherche de détente.

La recharge de leur véhicule sera extrêmement rapide (une moyenne de 30mn est évoquée) et leur permettra une autonomie d'environ 400 km.



Le débroussaillage, une obligation légale et un acte responsable

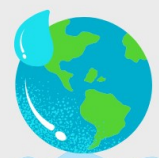
Meilleur moyen pour ralentir la propagation du feu, protection pour sa maison, ses biens et faciliter l'accès des secours. *Acte civique rendu obligatoire par l'article 131-6 du code forestier.*

Obligation de débroussaillage

Arrêté préfectoral n°DDTM34-2013-03-02999 du 11 mars 2013, Hérault

- Zone non urbaine** : à 50 mètres de son habitation et à 5 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès, y compris sur les propriétés voisines si nécessaire.
- Zone urbaine** : zone d'Aménagement Concertée (ZAC), camping et aires de caravanes, la totalité du terrain doit être débroussaillé.
- Zone mixte** : les deux réglementations précédentes s'appliquent

Pour connaître les conditions d'usage de l'eau, consulter gratuitement la carte interactive en temps réel sur smartphone, tablette ou ordinateur depuis la plateforme



RestrEAU

<https://herault.adm-occitanie.fr/restreau/>

FINANCES

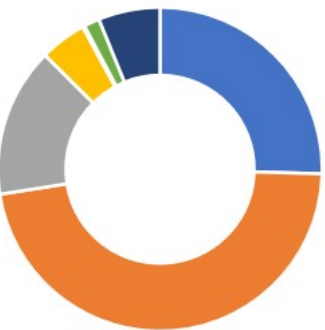
DES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES POSITIFS

L'exercice 2024 s'est, une fois de plus, soldé par un excédent de fonctionnement remarquable, preuve d'une gestion saine des dépenses courantes de la collectivité : **+ 127 318,44 €**.

Agrégé avec les excédents des exercices comptables précédents, le résultat de clôture de fonctionnement s'élève à **+ 627 318,44 €**.

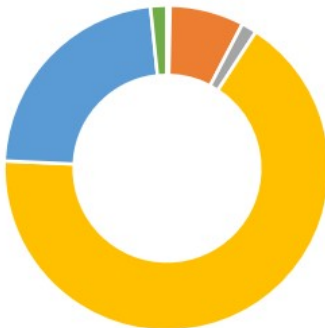
En investissement, le résultat de clôture est lui aussi excédentaire : **+ 2 412 224,09 €**.

Une belle prouesse, au vu des nombreux investissements opérés par la collectivité depuis le début du mandat.



Dépenses de fonctionnement 2024

Charges diverses de gestion courante	1 212 100 €
Charges de personnel	2 242 000 €
Autres charges de gestion courante	710 426 €
Charges financières	221 000 €
Charges exceptionnelles	10 000 €
Immobilisations cédées	73 930 €
Dotations aux amortissements et provisions	292 755 €



Recettes de fonctionnement 2024

Remboursements	13 500 €
Produits des services du domaine	313 500 €
Travaux en régie	65 000 €
Impôts et taxes	2 835 010 €
Dotations et participations	966 122 €
Autres produits de gestion courante	69 000 €
Produits financiers	80 €

Résultats de clôture : Fonctionnement 627 318 € - Investissement 2 412 224 €

UN BUDGET PRIMITIF 2025 SANS SURPRISE

Rien de révolutionnaire, le budget primitif 2025 qui sera proposé au vote ce 3 avril 2025 s'inscrit dans la continuité du budget précédent.

Les travaux déjà engagés sont budgétés: derniers paiements de la salle multiculturelle et de son parvis, ainsi que des tennis, premiers paiements des travaux de l'avenue de Valras. La reprise du mur du cimetière est prévue, ainsi que le rachat de l'îlot de l'ancienne pizzeria de l'Alexandra.

La rénovation des lavoirs, l'équipement de la toiture du groupe scolaire en panneaux photovoltaïques, la rénovation de la salle Jean Fabre faisant office de club house pour le club de rugby sont également fléchés.

Evidemment, le budget 2025 ne se résume pas seulement à ces opérations. Dès son vote, vous pourrez le consulter sur le site Internet de la ville.

ASSOCIATION D'ARTS
VENDRES - HAVANS

JUDO
VENDRES

PROLEVE
VENDRES

Anglais à Vendres

fcpe

ENSEMBLE AU FIL DU TEMPS

LA PARTAGEOTHEQUE

ASSOCIATION CYMALATTOUR
VENDRES

R

2 ÈME ÉDITION

LA BOUCLE
VENDROISE

Buvette
& Food-truck
& Animation
musicale

COURSE 8KM
COURSE 15KM
MARCHÉ 8KM
COURSES ENFANTS

DIM. 11 MAI 2025, À PARTIR DE 9H
RUE DES LAVOIRS, VENDRES

INSCRIPTIONS :
MY.99RACE.COM

19

Championnat d'Occitanie de LONGE CÔTE

26/27
AVRIL
2025



Vendres Hérault
Plage du Forum

ÉPREUVES :

- Solo : 800 m, 200 m, 50 m, Trail Longe Côte
- Équipes : 400 m, relais 4x50 m

CATÉGORIES : Minime - Cadet - Junior - Sénior - Masters



TOURISME

LES FINANCEURS SE DÉPLACENT EN MAIRIE POUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DES PLAGES

FINANCEMENTS OBTENUS		
PROGRAMME PITE LITTORAL 21	47 818 €	
DDTM	14 000 €	
REGION OCCITANIE	7 439 €	
RESTE À LA CHARGE DE LA COMMUNE	45 788 €	



Pour rappel, nous en sommes au stade des études préalables menées par le CEREMA et l'EID. L'objectif est double : améliorer l'aménagement de notre plage (environnement, accès, développement économique notamment), d'une part, et maintenir la présence des plagistes, menacés suite à un décret de 2019 interdisant leur activité sur les sites classés en Espaces Remarquables et Caractéristiques, d'autre part.

Ces études préalables s'élèvent à 115 045 € TTC.

La Communauté de communes la Domitienne a refusé d'apporter son concours à la commune. Le Département de l'Hérault, en proie à des difficultés financières notables, ne s'est pas encore positionné.

Le rendu final de l'étude devrait avoir lieu mi-juillet.



ENCORE UNE SAISON ESTIVALE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE !

La plage de Vendres est belle, elle donne envie non seulement de s'y prélasser, mais aussi d'y travailler ! C'est ainsi que nous notons cette année une affluence record d'inscriptions au stage mer qui sélectionne les futurs maîtres-nageurs sauveteurs.

La possibilité offerte au personnel de loger sur place est certainement un atout, ainsi qu'une organisation rôdée et millimétrée, orchestrée par notre chef de plage Patrice Rivière qui rempile pour sa 17ème année ! Un grand merci à lui pour sa confiance et son professionnalisme.

De leur côté, la police municipale, les services administratifs et techniques apportent également leur pierre à l'édifice. Dans l'ombre, par leur expérience, et soutenus par une équipe de saisonniers efficace, ils savent gérer les situations complexes et s'adapter aux diverses sollicitations.

La gestion de la plage, du marché estival, les relations avec les services portuaires, l'office de tourisme intercommunal ou encore le centre des Sablières n'ont plus de secret pour eux !

Un véritable plus pour offrir le meilleur, non seulement aux vendrois, mais aussi à nos visiteurs.



URBANISME

LA LOI ZAN : UN DILEMME POUR LES ÉLUS ENTRE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

La loi "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN), adoptée dans le cadre de la loi Climat et Résilience, vise à limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers en fixant l'objectif de n'artificialiser aucun nouvel espace d'ici **2050**. Si cet objectif répond à une volonté de lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité, il soulève de nombreuses interrogations chez les élus locaux, confrontés à des réalités économiques et démographiques contrastées.

UN DÉFI POUR NOTRE COMMUNE

Dans les territoires ruraux et périurbains, l'application stricte de la loi ZAN met en péril certains équilibres locaux. L'interdiction de construire de nouveaux logements réduit l'attractivité des villages et freine l'installation de nouvelles populations, ce qui entraîne des difficultés croissantes pour le maintien des services publics, notamment les écoles. La baisse du nombre d'élèves conduit à des fermetures de classes, voire d'établissements entiers, fragilisant encore davantage le tissu social.

UN FREIN AUX AMÉNAGEMENTS PRÉVUS DANS NOTRE PLU

Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) avaient souvent intégré des aménagements pour fluidifier la circulation, développer de nouveaux axes routiers. Avec la loi ZAN, de nombreux projets se retrouvent bloqués ou remaniés, compliquant la mise en place d'une mobilité adaptée et dégradant la qualité de vie des habitants.

VERS UN COMPROMIS ENTRE DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION ?

Si la lutte contre l'artificialisation des sols est une nécessité impérieuse face à l'urgence climatique, elle ne peut se faire au détriment du développement local. Il nous appartient donc de trouver un juste équilibre entre protection de l'environnement et dynamisme des territoires, afin d'éviter que la loi ZAN ne devienne un frein à la vitalité des communes qui en ont besoin. C'est le choix que nous aurons à faire rapidement pour permettre la réalisation de la dernière Opération d'Aménagement Programmée (OAP) de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).



ENJEU : TRAITER LES ENTREES URBAINES NORD ET OUEST

⇒ Structurer le paysage urbain

- ◆ Améliorer la perception de la commune depuis ses accès Nord et Ouest
- ◆ Instaurer une limite physique à l'étalement urbain

⇒ Compléter les besoins du centre ancien

- ◆ Permettre l'évitement du centre ancien à la circulation des véhicules lourds
- ◆ Aménager un espace public majeur à dominante naturelle et agricole

⇒ Permettre l'accès au logement à la population Vendroise

- ◆ Diversifier l'offre en matière d'habitat
- ◆ Favoriser la mixité sociale

Soirée festive au centre du village

Concert | Producteurs et commerces locaux

Vendres'di

Grande promenade à Vendres

25 avril | 23 mai | 25 juillet

29 août | 26 septembre

19h30

Nombreuses animations

- *concerts*
- *producteurs locaux...*



Toutes les informations :

www.vendres.com

www.facebook.com/InfoLettreVendres/



Réunion publique

« la gestion des biodéchets »

Lundi 7 avril à 18h

Salle multiculturelle Georges-Rosi - Vendres



Ensemble,
réduisons nos déchets !

LA DOMITIENNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



04 67 90 40 95

www.ladomitienne.com

LA NOUVELLE MAISON MÉDICALE EN PROJET POUR CETTE ANNÉE



La maison médicale devrait voir le jour dans le courant de l'année, son permis étant actuellement à l'instruction.

Ce futur centre de santé réunira deux infirmières, une ostéopathe et deux kinésithérapeutes, présents sur Vendres offrant ainsi une prise en charge pluridisciplinaire aux habitants.

Pour compléter cette offre, nous sommes toujours à la recherche de médecins généralistes souhaitant rejoindre le projet.

Une fois réalisé, le projet offrira aux Vendrois un espace moderne et adapté à nos besoins médicaux.

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE HLM POUR UNE MIXITÉ RÉUSSIE

La municipalité poursuit son engagement en faveur d'un habitat accessible et diversifié avec la livraison prochaine d'une nouvelle résidence HLM de 40 logements. Située au cœur d'un quartier en plein essor, cette réalisation conjugue accession à la propriété et logements locatifs sociaux afin de répondre aux enjeux de mixité et d'inclusion.

Pensée dans une approche durable, la résidence intègre des normes environnementales exigeantes avec une architecture moderne et écologique. Les logements bénéficient d'une excellente performance énergétique, garantissant un confort optimal aux résidents tout en limitant leur empreinte écologique.

Cette initiative réaffirme la volonté de la municipalité et des acteurs de l'habitat de proposer des solutions



JEUNESSE

UNE IMMERSION ÉDUCATIVE DANS LE MONDE DES ABEILLES ET DE LA NATURE



L'école de Vendres a été contactée par Denis Fize, fermier de Terre de Liens, l'association qui porte le projet sur le Domaine de Castelnau.

Il a proposé aux écoliers une sensibilisation au milieu environnemental, en liaison avec l'association « Des enfants et des arbres » : explications sur son métier d'apiculteur et sur la nécessité de replanter des haies pour assurer des ressources diversifiées aux pollinisateurs sauvages et aux abeilles.

M.Fize est intervenu au mois de novembre dans un premier temps à l'école pour expliquer aux élèves la vie et le comportement des abeilles.

Puis, en collaboration avec l'association « PaysArbres » qui a fourni les plans ainsi qu'un intervenant pédagogique, il a organisé une journée de plantation avec les élèves de CM1/CM2 le jeudi 13 février, sur les parcelles de Castelnau.

Cette action a réussi à éveiller les enfants aux enjeux environnementaux par l'expérience concrète et l'échange avec le milieu agricole.

INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS LES SABLÈRES

Le centre ouvrira cette année du **lundi 7 juillet au vendredi 29 août**. La réunion d'information aura lieu le **vendredi 4 avril à 18h30 en Mairie**.

Les dossiers d'inscription disponibles en version papier sous demande ou téléchargeables sur le site www.vendres.com, seront à déposer à l'accueil de la Mairie à partir du **7 avril jusqu'au 2 mai inclus**.

Comme l'an dernier, plus de liste d'attente interminable, le seul critère retenu est celui de l'âge : les enfants les plus jeunes seront prioritaires. Les Grandes Sections seront accueillies à l'ALSH de la maternelle en juillet afin de libérer des places aux Sablières.

CARNAVAL À LA CRÈCHE

Après avoir défilé à l'école maternelle, les enfants ont savouré un goûter gourmand composé de beignets au chocolat.



*Un village plus propre
c'est notre affaire !*

Nettoyage de printemps

Ramassage des déchets sur notre commune

SAMEDI 5 AVRIL 2025

Rendez-vous place du lavoir à 9h

*Apéritif offert par la municipalité
Repas convivial cuisiné et offert par
l'association des chasseurs*



Informations : www.vendres.com - 04 67 32 60 50



VENDREDI 04 AVRIL 2025 - 20H
 ESPACE GEORGES ROSI

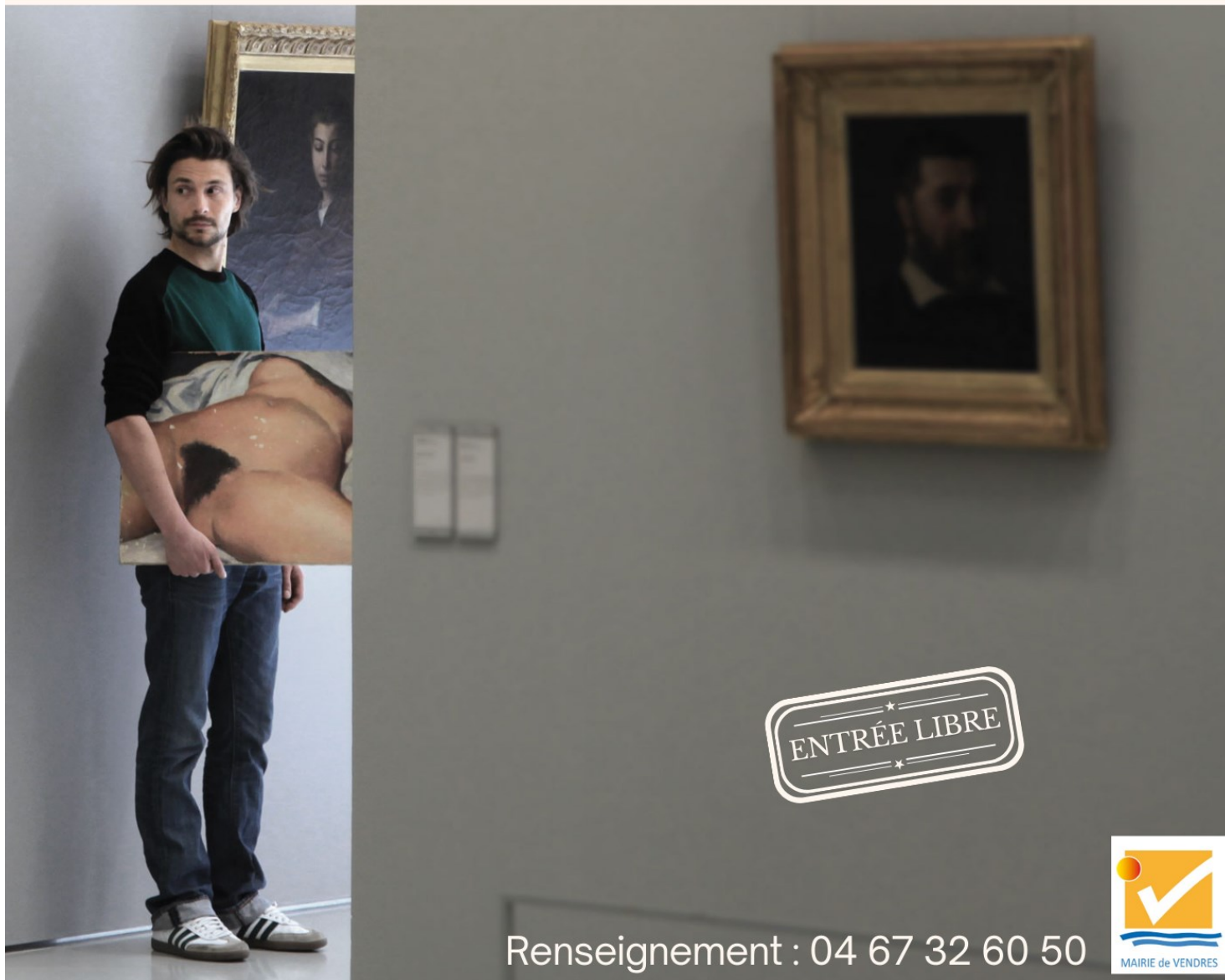
L'ORIGINE DU MONDE (46x55)

Nicolas Heredia nous fait réfléchir sur la valeur des choses, de l'argent. Il fait monter le suspense, tient le spectateur en haleine. Et c'est jubilatoire...

Une heure de démonstration d'une implacable intelligence.

Un récit franchement drôle, fin, et un moment de théâtre inédit !

NICOLAS HEREDIA - LA VASTE ENTREPRISE



ENTRÉE LIBRE

Renseignement : 04 67 32 60 50



ESCAPADE ENNEIGÉE POUR NOS JEUNES

La traditionnelle classe de neige de la classe des CP s'est déroulée cette année à Bolquère, au chalet du Ticou.

Au programme, ski à la station de Font-Romeu, bains chauds à Dorres, visite de la ferme pédagogique du Rialet, et une magnifique après-midi avec une balade en « chiens de traîneau » à la découverte de la forêt de Matemale.



Cette année, une fois de plus, les 24 adolescents de Vendres ont profité des vacances de février pour skier.



PROGRAMME SALLE DES JEUNES

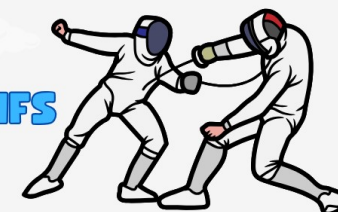
Inscriptions uniquement à la salle des jeunes pendant les horaires d'ouverture

MERCREDI 23 AVRIL

ESCRIME

SPORTS COLLECTIFS

HALLE AUX SPORTS
 17H - 21H



HORAIRES D'OUVERTURE LA DEUXIÈME SEMAINE
 DES VACANCES SCOLAIRES D'AVRIL

- Mardi 22 avril de 14h à 18h
- Mercredi 23 avril de 17h à 21h - Halle Aux Sports
- Jeudi 24 avril de 14h à 18h

SOCIAL

L'EHPAD « LA ROSELIÈRE » SÉLECTIONNÉ POUR « LES ÉCLAIREURS DU TOUR 2025 »

« BOUGEONS EN France » est le thème choisi par les résidents pour les animations de 2025. C'est donc tout naturellement que lorsque l'association ReSanté-Vous, l'AG2R LA MONDIALE et l'AGIRC ARRCO ont lancé l'appel à candidature pour « les Éclaireurs du Tour 2025 », nous avons défendu notre dossier et été retenus avec 3 autres EHPAD de l'HERAULT.

Au cours des 30 jours précédant le départ de la grande boucle, les 4 structures participantes devront parcourir la distance du Tour de France, soit 3 320 kms et plus si possible. Les kilomètres parcourus seront convertis par l'AG2R La Mondiale, en euros au profit de la recherche.

L'objectif est d'encourager les aînés, les professionnels ainsi que les proches à rétablir un lien durable avec une pratique régulière et ludique d'une activité physique adaptée, à travers l'utilisation de vélos indoor connectés.

Ce projet sportif, inclusif et solidaire, s'inscrit dans la lumière de récentes études scientifiques qui soulignent l'importance du plaisir et la solidarité comme moteur d'une dynamique santé.

Pour coordonner et animer ce projet, 3 référentes vélos seront formées. Elles ont déjà prévu des challenges, des défis, pour lesquels seront invités les scolaires, diverses associations, et pourquoi pas un médaillé olympique ...

Notre objectif est de faire un maximum de kilomètres pour prendre la tête des 66 établissements français engagés dans « les éclaireurs du tour » !

Pour cela, **ENEZ PEDALER AVEC NOUS A PARTIR DU 2 JUIN 2025 !**



Vous avez plus de 65 ans ?
Vous avez plus de 60 ans et vous êtes reconnu(e) inapte au travail ?
Vous êtes reconnu(e) adulte handicapé ?

Inscrivez-vous auprès de la Mairie sur le registre des personnes vulnérables

Ce registre est utilisé par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) pour organiser un contact périodique avec les personnes vulnérables répertoriées en cas de mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence



CULTURE

L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE EN REPRÉSENTATION

Les élèves de la classe de chant et de la chorale adulte d'Agnès Roubert ont participé, le samedi 1er février dernier, à la Master Class « Voix et chant de la Méditerranée » dans le cadre du Festival de Jazz à Bayssan – Édition 2025 avec la chanteuse Dafné KRISTARAS.

Ce fut un moment des plus agréables, partagé par nos 14 élèves vendrois, notre enseignante et l'artiste. Un grand merci à eux, ainsi qu'aux participants et aux organisateurs de cet événement.



**Audition
de
Printemps**

Ecole de musique municipale de VENDRES

Vendredi 11 avril 2025 à 19h00

Espace Georges ROSI

Entrée libre dans la limite des places disponibles

MAIRIE DE VENDRES

Herault
Département

OFFICE DE TOURISME
LA DOMITIENNE

MANANA FESTIVAL

MANANA FESTIVAL

EN DOMITIENNE

29 - 30 - 31 MAI 2025

PLACE DU FORUM, VENDRES - PLAGE

5 Concerts - Ateliers danse et musique

Before & Afters - Foodtrucks - Bar à vin - Bar à bière